

# *Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois*

**Séance du 19 décembre 2024**

L'an 2024 et le 19 décembre à 17h30, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 12 décembre 2024.

Date de la convocation : 12 décembre 2024

Date d'affichage : 12 décembre 2024

**Délibération N° 19-12-2024 / N°202**

Etaient présents les membres en exercice : 79

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, Michel Petit, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Christian Boucly, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Sébastien Henquenet, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hauteceur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Toursel, David Duchateau, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Emmanuel Ioos, Guillaume Lefebvre, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Chantal Dufresne, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 5

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 92

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Yves Petit, Marie-Angèle Lefetz, Christian Delambre, Patrick Dekeyser, Arnaud Ricq, Benoit François, Dominique Verdell, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Alain Traisnel, Jean-François Haultceur, Denis Caillierez, Magalie Jonard, Roland Descamps, Eric Caron, Henri Cuvillier.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Hubert Morreel suppléé par Martine Théry, Raymond Wacheux suppléé par Gilbert Ricart, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Xavier Normand suppléé par Sylvie Philippe.

Absents excusés : Nicolas Capron, Olivier Gallet, Gérard Nicolle.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville ayant donné procuration à Alexandre Hulot, André Michel ayant donné procuration à Philippe Lefebvre, Julien Bellengier ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hemery, Magali Urbanac ayant donné procuration à Thomas Bonnelle, Françoise Simon ayant donné procuration à Catherine Libessart, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet.

**Secrétaire de séance : Stéphane Locquet**

**Titre de la délibération : Mise en place d'une permanence bimensuelle et d'un atelier mensuel de la BGE**

Monsieur le Président précise qu'afin de favoriser l'accompagnement et le soutien des entrepreneurs locaux, la Communauté de Communes souhaite mettre en place un partenariat avec la BGE (Boutique de Gestion pour Entreprendre). Ce partenariat viserait à offrir des permanences deux fois par mois au sein de la Communauté de Communes ainsi qu'un atelier mensuel qui se tiendrait dans la commune de Tincques.

Ces actions permettraient aux porteurs de projet et aux entrepreneurs du territoire de bénéficier de conseils et d'un accompagnement personnalisé pour le développement de leurs projets, ce qui répond directement aux objectifs de dynamisation économique locale et d'aide à l'initiative entrepreneuriale.

Monsieur le Président informe l'assemblée que le coût total pour la mise en place de ce partenariat avec la BGE est estimé à 5 300 euros, couvrant les frais liés aux permanences bimensuelles, dont les ateliers mensuels, ainsi qu'à l'animation et à l'accompagnement des porteurs de projets. Ce montant sera financé par la Communauté de Communes.

Suite à l'avis favorable du bureau du 19 novembre 2024, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la mise en place d'une permanence bimensuelle par la BGE au sein de la Communauté de Communes, visant à offrir des consultations et conseils aux entrepreneurs et porteurs de projets locaux.
- D'approuver l'organisation d'un atelier mensuel (compris dans les permanences) par la BGE à Tincques, en partenariat avec la Communauté de Communes, destiné à apporter des formations spécifiques ou des informations clés en matière de création et gestion d'entreprise.
- D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté de Communes à signer les conventions et documents nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat avec la BGE.

  
Le Président  
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 24/12/2024 et publication ou notification du 24/12/2024

